Piste n°2 : La Mini Plaine

Parc national des Ecrins



(Rogier van Rijn)

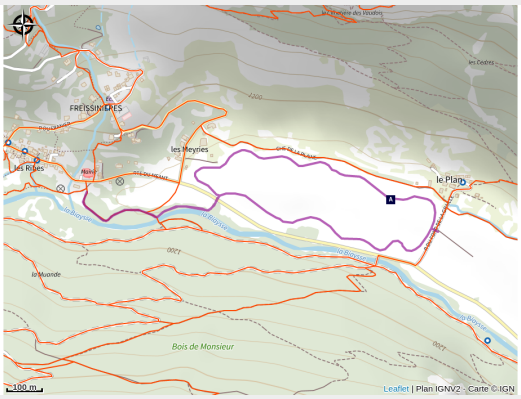

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez ici.

Distance : Boucle de 2.8km depuis le chalet nordique - environ 15m D+

Un circuit en boucle entre les hameaux des Meyries, du Plan et la rivière la Biaysse, qui complète l'itinéraire des plaines.

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Description :

Une fois au chalet nordique et votre Pass en poche, suivez le départ des pistes qui longe la Biaysse derrière le chalet.

Traversez la route et suivez la boucle dans la plaine.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Niveau : Piste débutants

Situation géographique

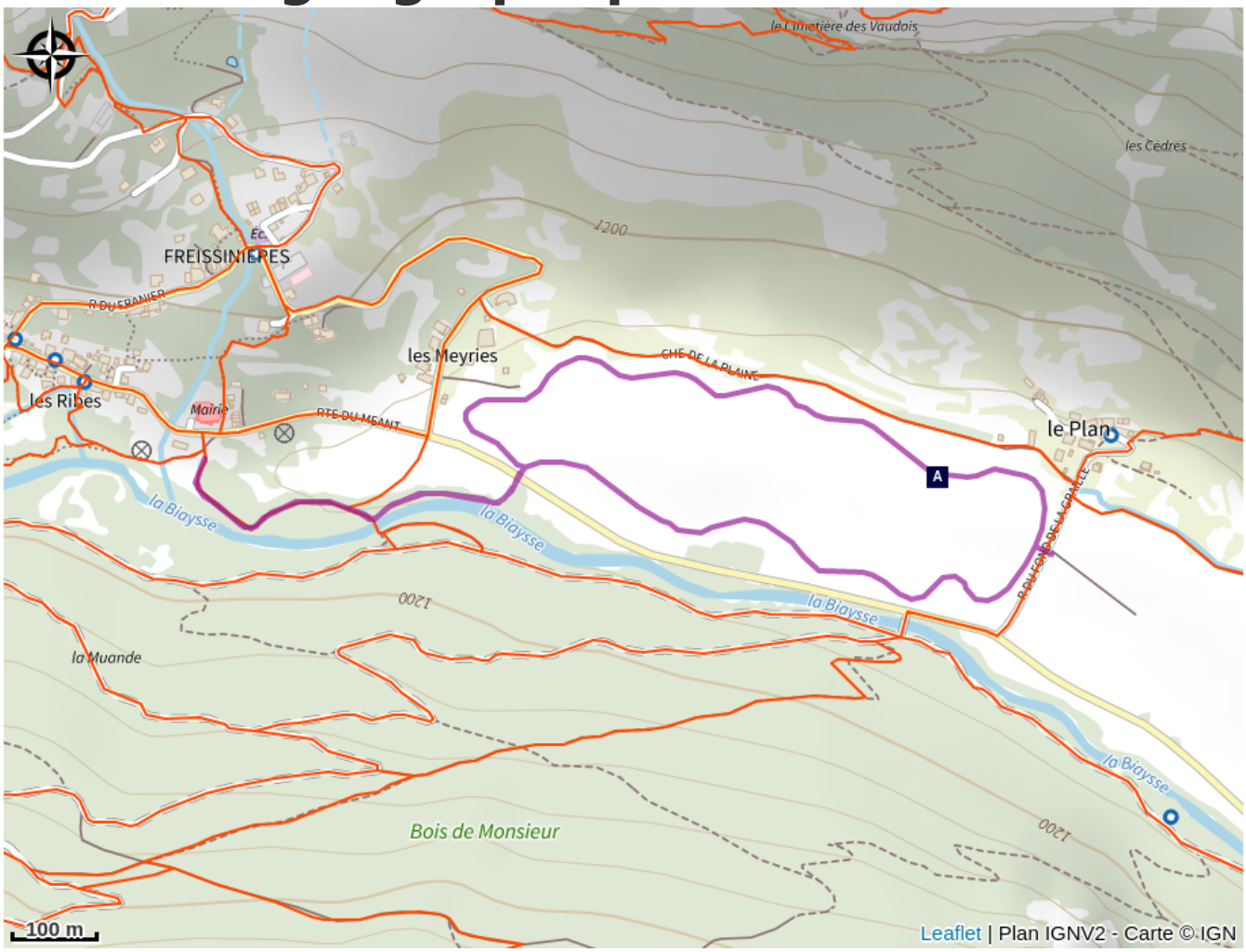

- La vallée de Freissinières (A)
- La goodyère rampante (C)
- Le sapin pectiné (E)
- Le mélèze (G)
- Freissinières (I)
- Le sapin (K)
- La barbastelle (M)
- Le pétasite officinal (O)
- Félix Neff (Q)
- L’huile de marmotte (S)
- Freissinières (U)
- Le calcaire (W)
- Le cincle plongeur (B)
- L’écureuil roux (D)
- Le pétasite officinal (F)
- La forêt fraîche (H)
- L’épine vinette (J)
- La prêle (L)
- Le cincle plongeur (N)
- L’église Sainte Marie-Madeleine (P)
- La vallée de Freissinières (R)
- Freissinières (T)
- La plaine de Freissinières (V)
- Le flambé (X)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandation

Quelques règles :

→ Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques

→ Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos capacités

→ Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, intersections

→ Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond

→ La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)

→ Emportez vos déchets

Sachez que les circuits sont possibles en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

N'hésitez pas à vous rendre au chalet nordique pour obtenir le plan des pistes ou pour tout renseignement !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Sur votre route...



La vallée de Freissinières (A)

La vallée correspond à une zone de surcreusement lors des glaciations : le glacier freiné par le verrou de roche dure de Pallon, a creusé une dépression. Au retrait des glaciers, un lac est resté coincé derrière ce verrou, peu à peu comblé par des alluvions. Du point de vue historique, le pasteur protestant Félix Neff a “réveillé” la vallée en 1826 en faisant construire une “École normale” d’Instituteurs”, en développant des procédés d’irrigation, en enseignant de nouveaux modes de cultures...

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



Le cincle plongeur (B)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. Puis il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Cet oiseau chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



La goodyère rampante (C)

Cette petite orchidée discrète pousse sur la mousse, dans le sous-bois de la pinède. Ses feuilles, situées à la base de la tige, sont ovales et pointues, avec des nervures en réseau. La tige, dressée, porte seulement quelques écailles. Les fleurs blanches, couvertes d'un fin duvet sont disposées en un épi spiralé et tournées du même côté. Un petit bijou qu'il faut savoir admirer !

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



L’écureuil roux (D)

Avec élégance et vivacité, un écureuil suivi de son long panache traverse la piste. Roux ? Celui-ci est plutôt brun foncé. En montagne, on adopte la stratégie du panneau solaire, noir pour mieux absorber la chaleur. Ce rongeur est actif le jour et n’hiberne pas, même s’il réduit son activité les jours de mauvais temps. C’est une espèce protégée.

Attribution : Marc Corail - Parc national des Écrins



Le sapin pectiné (E)

Sur ce versant exposé au nord, nommé ubac, le sapin se plaît. Ses aiguilles ont 2 bandes blanches en dessous. Elles sont implantées de part et d’autre des rameaux et non tout autour comme chez l’épicéa. Les cônes allongés sont dressés et non pendants. Il est ici bien présent, souvent mélangé à du mélèze, à l’ombre duquel il peut pousser. A l’inverse, le mélèze, arbre de lumière, ne peut pousser sous un couvert de sapins !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le pétasite officinal (F)

Les fossés de la plaine de Freissinières sont bordés d’une plante aux très larges feuilles : le pétasite officinal, nommé également chapeau du diable. Le « pétase » (petasos) était en Grèce ancienne un chapeau de feutre rond. Nul ne sait si le diable porte ce chapeau mais la plante est bel et bien utilisée en phytothérapie. Très commune en plaine, elle est peu présente dans le pays des Ecrins où poussent cependant d’autres espèces de pétasite.

Attribution : Ludovic Imberdis - Parc national des Écrins



Le mélèze (G)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



La forêt fraîche (H)

Ici, le sapin, arbre craignant les fortes sécheresses, s’est installé parmi les mélèzes. Cette forêt cache des trésors, telle que l’épipogon sans feuille, une très rare orchidée ou la buxbaumie, une petite mousse originale, rare également, poussant sur le bois en forte décomposition et témoignant ainsi du bon fonctionnement du cycle naturel de la forêt.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Freissinières (I)

Freissinières vient de freisse nière qui signifiait : frêne noir. Cette commune s’étalant jusqu’au col des Terres blanches ainsi que celui de Freissinières, donnant tous les deux sur le Champsaur, est constituée de treize hameaux, mais aucun ne se nomme Freissinières ! Des fouilles archéologiques menées depuis 20 ans démontrent que des sites d’altitude (Faravel…) ont été occupés de manière saisonnière dès le retrait des glaciers il y a 12 000 ans (Paléolithique supérieur) et que cette occupation s’est poursuivie plus tard.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



L’épine vinette (J)

L’épine vinette est un buisson aux longues épines groupées par trois et aux feuilles ovales et dentées. Il donne au printemps des grappes de petites fleurs jaunes, lesquelles deviendront plus tard des baies rouges, ovales et allongées. Ces fruits aigrelets sont comestibles et peuvent être transformés en gelées… si on a la patience de les ramasser ! Cet arbuste pousse un peu partout.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le sapin (K)

Sur ce versant exposé au nord, nommé ubac, le sapin se plaît. Ses aiguilles ont 2 bandes blanches en dessous. Elles sont implantées de part et d’autre des rameaux et non tout autour comme chez l’épicéa. Les cônes allongés sont dressés et non pendants. Il est ici bien présent, souvent mélangé à du mélèze, à l’ombre duquel il peut pousser. À l’inverse, le mélèze, arbre de lumière, ne peut pousser sous un couvert de sapins !

Attribution : Parc national des Écrins



La prêle (L)

En bordure du ruisseau, en bordure du fossé, pousse une plante ressemblant à un gros écouvillon… ou à une queue de cheval, selon son imagination. C’est la prêle des champs, plante proche des fougères. Elle est connue pour ses propriétés médicinales, car elle contient beaucoup de silice, un puissant reminéralisant pour les os, les cartilages et la peau. Il existe plusieurs espèces de prêles.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



La barbastelle (M)

Au village, des oiseaux font leur nid dans les vieux murs et des chauves-souris occupent les greniers. Certaines se cachent derrière les volets ouverts et bloqués contre le mur. Le barbastelle, une espèce de chauve-souris rare, et protégée comme toutes ces espèces. Le hameau des Ribes a le privilège d’en accueillir en été. Ce petit mammifère mangeant bon nombre d’insectes chaque nuit « déménage » souvent s’il est dérangé ou par simple précaution.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le cincle plongeur (N)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. C’est le cincle plongeur ! Il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard : il chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le pétasite officinal (O)

Au bord du ruisseau, une plante aux très larges feuilles : le pétasite officinal, nommé également chapeau du diable. Le « pétase » (petasos) était en Grèce ancienne un chapeau de feutre rond. Nul ne sait si le diable porte ce chapeau mais la plante est bel et bien utilisée en phytothérapie. Commun en plaine, il est généralement peu présent en montagne où poussent cependant d’autres espèces de pétasite. En tout cas, voilà de quoi se faire une belle coiffure !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



L’église Sainte Marie-Madeleine (P)

L’église Sainte Marie-Madeleine a été construite au XVIIème siècle. Il s’agirait d’un ancien temple protestant qui n’aurait pas été détruit en 1684 alors que Louis XIV menait une politique anti-protestante. Le temple aurait alors subi des transformations pour être réaménagé en église.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



Félix Neff (Q)

Félix Neff est un pasteur protestant suisse. Il est à l'origine du Réveil protestant de la vallée de Freissinières au XVIIème siècle. Il a créé également la première “École normale” d’Instituteurs de France en 1826, à Dormillouse. Il est aussi à l’initiative de nouveaux procédés d’irrigation et de construction des habitats, des aménagements qui améliorent la vie quotidienne des Freissinièrois.

Attribution : Manuel Meester - Parc national des Écrins



La vallée de Freissinières (R)

La vallée correspond à une zone de surcreusement lors des glaciations : le glacier freiné par le verrou de roche dure de Pallon, a creusé une dépression. Au retrait des glaciers, un lac est resté coincé derrière ce verrou, peu à peu comblé par des alluvions. Du point de vue historique, le pasteur protestant Félix Neff a “réveillé” la vallée en 1826 en faisant construire une “École normale” d’Instituteurs”, en développant des procédés d’irrigation, en enseignant de nouveaux modes de cultures...

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



L’huile de marmotte (S)

D’antan, l’huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s’éclairer. L’huile de noix ou d’amandes était difficile à produire du fait de l’altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l’huile de marmotte.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



Freissinières (T)

La commune de Freissinières s’étend depuis la Durance (940 m) jusqu’à la tête de Soulaure (3243 m). Le relief de la commune est de ce fait extrêmement diversifié : plaine, falaises, aiguilles, gouffre, verrou rocheux, versants forestiers abruptes, sommets a plus de 3000m composent les paysages du territoire communal. A l’image de ses paysages, l’histoire de la commune est elle mouvementée : d’une première présence humaine datée du néolithique à aujourd’hui, les mouvements de populations (immigrations, émigrations, invasions ...) ont de tout temps façonné l’histoire de ses hameaux !

Attribution : Parc national des Écrins - Thibaut Blais



Freissinières (U)

Le nom de la commune vient de freisse nière qui signifiait : frêne noir. Dans les communautés montargnardes, le frêne était un auxiliaire précieux de l'homme. Les feuilles servaient de fourrage pour les chèvres et les lapins, les branches étaient utilisées pour fabriquer des manches d'outils, c'était aussi un excellent bois de chauffage et on l'utilisait pour ses vertus médicinales.

Attribution : Maillet Thierry



La plaine de Freissinières (V)

Elle correspond à une zone de surcreusement lors des glaciations : le glacier freiné par le verrou de roche dure de Pallon, a creusé une dépression. Au retrait des glaciers, un lac est resté coincé derrière ce verrou, peu à peu comblé par des alluvions. C'est maintenant un espace agricole facilement mécanisable.

Attribution : Jean-Philippe Telmon



Le calcaire (W)

Formé au début de l'ère secondaire, il y a plus de 200 millions d'années, par l'accumulation de sédiments dans des fonds marins situés à l'est de l'actuel pays des Écrins, ce calcaire fait partie de la « nappe briançonnaise ». Cette nappe de sédiments a été charriée vers l'ouest par les forces tectoniques rapprochant l'Europe de l'Afrique et qui sont à l'origine de la formation des Alpes. Cette nappe est venue chevaucher d'autres roches.

Attribution : Maillet Thierry



Le flambé (X)

Un grand papillon jaune pâle rayé de bandes noires vole de buissons en buissons. L’extrémité des ailes postérieures, marquée d’une tache bleue et orange, porte une queue. Le flambé vit dans les milieux chauds et secs. Il affectionne les friches où poussent prunelliers et aubépines, sur lesquels la femelle pond ses œufs et où se développent ses chenilles.

Attribution : Delenatte Blandine